

# FICHE D'ENQUETE

NOM : [REDACTED]

Date : 10.10.1956.

Adresse : Route Nationale 22.

ASSISTANTE : S. AUGUEBON

63.299 - I.F.O.M. - SAIGON

NOMS ET PRÉNOMS	NATIONALITÉ	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
Père :	Frse	France - [REDACTED]	employé de commerce.
Mère :	Frse m.	C.V.N. - [REDACTED]	
Enfts :			
1 <sup>e</sup> [REDACTED] Gisèle	"	S.V.N. - [REDACTED]	
2 <sup>e</sup> [REDACTED] Albert	"	" [REDACTED]	
3 <sup>e</sup>			
4 <sup>e</sup>			
5 <sup>e</sup>			
6 <sup>e</sup>			
7 <sup>e</sup>			
8 <sup>e</sup>			
9 <sup>e</sup>			
10 <sup>e</sup>			
11 <sup>e</sup>			
12 <sup>e</sup>			

Date et lieu du mariage : Saigon le [REDACTED] 1955.

Logement :

Milieu :

## BUDGET

RESSOURCES

8.200 \$ parmois.

CHARGES

## HISTOIRE DE LA FAMILLE

Monsieur [REDACTED] est arrivé en Indochine en 1946 avec le C.E.  
Démobilisé en 1949 - (2<sup>o</sup> classe).

Immédiatement engagé aux "Economats des P.T.E.O" comme boucher charcutier, à Saigon.

...../.....

FICHE D'ENQUETE

Date: 10.10.1956

Y a travaillé jusqu'en 1952.

Solde : 3.000 \$.

1952 jusqu'au 30 Juin 1956 magasinier à l'E.R.G.

Solde : 8.200 \$.

Licenciement par suppression d'emploi.

Indemnité d'un mois.

En chômage depuis. S'est adressé au B.A.S. en Septembre

où il a été secouru.

Monsieur est rapatrié par l'Armée.

Il sollicite la gratuité du passage Saïgon-Marseille pour sa femme et ses 2 enfants.

B.A.S. - 6 Août 1956  
8 Juin 1954

BELLY GUY  
ALBERT

Transmis avec avis favorable.

Date et lieu de naissance: Saïgon le 6 Août 1925.

Signature:

Nom:

BUDGET

CHARGES

RESSOURCES

B. B. S. 6 Août 1956

HISTOIRE DE LA FAMILLE

Monsieur BELLY est arrivé en Indochine en 1946 avec sa femme et ses 2 enfants (5e classe).  
Employé en 1949 - (5e classe).  
Licenciement par suppression d'emploi le 30 Juin 1956.  
Rapatrié par l'Armée le 10 Octobre 1956.

FICHE D'ENQUETE

NOM: [REDACTED]

Date: 30.II.1955

Adresse: 20 [REDACTED]

ASSISTANTE: Mme O.ROLLET

Chez [REDACTED] SAIGON

NOMS ET PRENOMS	NATIONALITE	LIEU ET DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
Père:			
Mère: [REDACTED] Fanny	Fr.(eur.)	[REDACTED] à Cholon	
Enfs:			
1. >			
2. > <u>Thérèse</u> [REDACTED]	"	[REDACTED] à Govap	
3. > enfants de Thérèse			
4. >			
5. > <u>Marcel</u> [REDACTED]		[REDACTED] à Hanoi	
6. > <u>Christine</u> [REDACTED]		[REDACTED] à Nhatrang	
7. >			
8. >			
9. >			
10. >			
11. >			
12. >			

Date et lieu du mariage:

Logement:

Milieu:

BUDGET

RESSOURCES

CHARGES

Secours du Service Social

HISTOIRE DE LA FAMILLE

Mme [REDACTED] Fanny est française eurasienne. Elle a eu un enfant naturel Thérèse qu'elle a reconnue. Thérèse [REDACTED] a eu 2 enfants avec un militaire qui les a reconnus. Ce militaire M. [REDACTED] est parti et n'écrit plus. Mme [REDACTED] et sa fille n'ont jamais travaillé régulièrement. Elles désirent aller en France. Mme [REDACTED] sollicite le voyage gratuit Saïgon-Marseille pour elle, sa fille Thérèse et ses 2 petits enfants Marcel et Christine. Avis favorable.

L'AMBASSADEUR de FRANCE en MISSION EXTRAORDINAIRE  
HAUT COMMISSAIRE de la REPUBLIQUE FRANCAISE

- VU le décret n° 53.365 du 27 Avril 1953, portant organisation du régime de la représentation française auprès des Etats Associés d'Indochine,  
VU le décret du 27 Juillet 1955, portant nomination d'un Ambassadeur de France en mission extraordinaire, Haut-Commissaire de la République Française auprès de l'Etat du Vietnam,  
VU le décret du 3 Juillet 1897 portant règlement sur les passages accordés aux Officiers, fonctionnaires, employés et agents civils et militaires des services coloniaux ou locaux notamment l'article 35 dudit décret,  
VU la circulaire n° 1207/CAB/SA/PAS du 9 Février 1955,  
VU la situation créée par les accords de Genève,

SUR la proposition du Chef du Bureau Central d'Action Sociale,

DECIDE :

Article 1er. - Un passage pour se rendre de Saigon à Marseille, est accordé à [redacted] Fanny, à sa fille Thérèse née le [redacted] et à ses petits enfants [redacted] Marcel né le [redacted] et Christine née le [redacted].

Article 2. - A titre exceptionnel, Mme [redacted], sa fille et ses petits enfants voyageront par voie aérienne - Catégorie D - par voie maritime en 3ème classe - sur le Compte du Budget de l'Etat - Ministère des Etats Associés - Dépenses Civiles - Exercice 1955 - Chapitre 46/II - Article II.

Article 3. - Le Ministre Plénipotentiaire adjoint au Haut-Commissaire, est chargé de l'exécution de la présente décision ./.

SAIGON, le 19 JANV 1956

Pour l'Ambassadeur de France  
en Mission Extraordinaire  
Haut-Commissaire  
de la République Française  
et par Délégation

CHANCELLERIE du HAUT COMMISSARIAT  
de la REPUBLIQUE FRANCAISE  
Visé sous n° H du 5 JANV 1956

Signé : R. BELLIARD

Mission de Contrôle  
du Budget de l'Etat  
Visé le 10.1.1956.

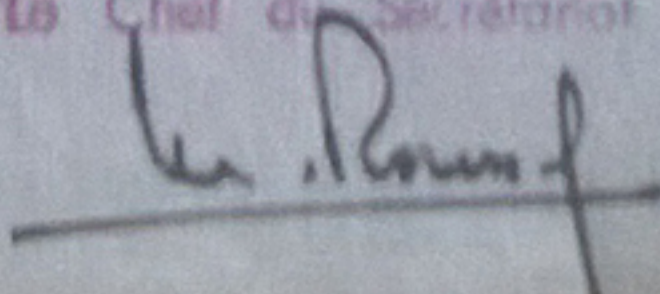
Signé : de BOUTEILLER

Signé : Jean FRILOT

Ministre Plénipotentiaire  
Haut-Commissaire Adjoint  
de la République Française au Vietnam

Saigon, le 19 JANV 1956

Pour ampliation  
Le Chef du Secrétariat



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (1) *M. nu*

(2) *Sans*

(3) *Sans adresse en France*

Passeport N° *.....* Délivré le *13 Janvier 1956*

par *Le Légation Française Saïgon*

déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessous mentionnés sont exacts et sincères.

I.- DOMMAGES DE GUERRE

- a) Montant total des sommes à percevoir:
- b) Montant total des sommes perçues:
- c) Montant probable des dossiers à ouvrir:

*Rien*

II.- TRANSFERT DE FONDS

- a) Sommes transférées en 1954 :
- b) Sommes transférées en 1955 :
- c) Montant des demandes de transfert en cours ou envisagées.

*Rien*

III.- DECLARATION DES REVENUS 1955

Montant global : *8007 par mois*

*(Secours du service social)*

IV.- RAPATRIEMENT ET RENONCIATION AU CAUTIONNEMENT

Je m'engage à ne pas solliciter, ultérieurement, sous aucun prétexte, au frais de l'Etat :

- ni mon rapatriement, ni celui de ma famille en Indochine,
- ni (en cas de retour de moi-même ou de mes enfants mineurs en Indochine) Un nouveau rapatriement de moi-même ou de mes enfants mineurs sur France ou tout autre territoire de l'Union Française.

Je déclare abandonner au profit de l'Etat mon cautionnement pour passage de retour versé à (4).....

sui vant récépissé n°..... du ..... 195.....

SAIGON, le *23 Janvier 1956*

*(5)*

*[Signature]*

- (1) Noms et Prénoms
- (2) Profession
- (3) Adresse en France
- (4) Lieu et organisme ayant reçu le versement
- (5) Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

NOTA.- La présente déclaration sur l'honneur engage formellement la responsabilité du déclarant. Toute fausse déclaration pourra entraîner des poursuites de la part du Département.



DIRECTION DU BUDGET  
ET DU CONTROLE

Compte général des charges restant  
à répartir entre les États

INDICE :

Chapitre \_\_\_\_\_

Article \_\_\_\_\_

EXERCICE 1956

Dépenses Engagées

Crédit budgétaire \_\_\_\_\_  
Total des engagements antérieurs : 59.700.200

Disponibles ou Dépassement (1) :

A Augmenter de \_\_\_\_\_ : +  
ou (1) 93.000

A Diminuer de \_\_\_\_\_ : -

Nouveau Disponible ou Dépassement (1) \_\_\_\_\_  
pour les motifs suivants (2)

Rapatriement Mme vve \_\_\_\_\_

Opération inscrite au carnet sous le n° 266 le 31.1.56 195

Visée (1) par \_\_\_\_\_

Approuvée } \_\_\_\_\_

Autorisée } le \_\_\_\_\_ 195

Saigon, le 31 Janvier 1956

(1) Biffer les termes impropres.

(2) A indiquer avec précision. Eventuellement, renvoyer les explications au verso ou dans une note jointe.